

*'L'ici et l'ailleurs': Postcolonial Literatures
of the Francophone Indian Ocean*

*e-France : an on-line Journal of French Studies, vol. 2, 2008
ISSN 1756-0535*

**Entre littérature mauricienne
et littérature francophone:
quels enjeux pour les écrivains mauriciens ?**

Vicram RAMHARAI
Institut de Pédagogie, MAURICE

Les littératures de langue française dans les îles du sud-ouest de l'Océan Indien portent en elles les traces de la colonisation. Sans nier le passé, elles cherchent une identité car, de nos jours, ce ne sont pas seulement les descendants des colons français mais aussi les membres dont les ancêtres viennent de Madagascar, du Mozambique, de l'Inde et de la Chine qui utilisent le français comme moyen d'expression littéraire. Aussi, ouvrir la théorie postcoloniale aux littératures et aux cultures de ces îles exprimerait-il parfaitement les enjeux auxquels doivent faire face, d'une part, les écrivains de cette région du monde et, d'autre part, la théorie postcoloniale elle-même eu égard à ce qui se passe dans ces îles de manière discursive. L'île Maurice a connu la colonisation française de 1715 à 1810 et britannique de 1810 à 1968. Pour la minorité des ex-colons français, cette seconde colonisation ressemble à celle qui a eu lieu au Canada où justement les colons français ont été colonisés à leur tour par

des Britanniques.¹ Mais la situation mauricienne n'a pas été uniquement une où des Blancs ont remplacé d'autres Blancs comme colons ; elle a été aussi une situation où des Blancs se sont retrouvés à côté des Noirs, les ex-esclaves et des travailleurs indiens (les '*indentured labourers*') comme peuple colonisé.

Par conséquent, les écrivains de langue française à Maurice ont été pendant longtemps des écrivains colonisés et s'il s'avère que les écrits de ces écrivains sont peu considérés, c'est que leurs oeuvres ont très peu circulé en dehors de la zone Océan Indien.² Dans la mesure où le regard critique du 'dehors' sur les littératures de cette zone est rare, se pose alors la question de légitimité et l'existence même d'une littérature dans cette zone semble être niée par le centre. Si la zone devenait l'élément incontournable de la reconnaissance, permettrait-elle alors aux écrivains d'accéder à un lectorat plus vaste ? La réputation de ces auteurs se fonderait-elle sur leur appartenance à une aire géographique particulière ? Celle-ci deviendrait-elle le moyen par excellence d'attirer le regard externe sur la zone en vue d'une quête de légitimation ? L'idée d'avoir une littérature indianocéanique a déjà été évoquée par Camille de Rauville.³ A l'époque, cette idée a eu un écho favorable mais le débat a été de courte durée car personne n'arrivait à définir clairement les contours de ce concept de 'littérature indianocéanique'.

D'une absence de visibilité à une visibilité accrue

En Europe, tous ceux qui ont montré un intérêt pour les littératures francophones ont constaté que celles de l'Océan Indien sont très peu présentes dans les réflexions, ce qui a amené différents critiques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone, à souligner l'ignorance des auteurs et des œuvres de

¹ C. Forsdick et D. Murphy (éds.), *Francophone Postcolonial Studies. A Critical Introduction* (London: Arnold, 2003), p. 3

² R. Fonkoua, 'Les littératures du Sud dans les pays du Nord : état des études et de la recherche', *Notre Librairie*, 150, (avril-juin 2003), pp. 32-40

³ M. Beniamino, 'Camille de Rauville et l'Indianocéanisme', in *L'Océan Indien dans les littératures francophones*, édité par K.R. Issur et V.Y. Hookoomsing (Paris : Karthala, 2001), pp. 87-105.

cette aire géographique particulière au sein de la francophonie littéraire.⁴

Au sein des littératures francophones, l'Océan Indien fait partie de la périphérie et à l'extrémité de cette périphérie se trouvent les Mascareignes. De toutes les aires géographiques où l'on évoque une littérature de langue française, Maurice et le Québec sont les seuls pays où cette littérature s'est développée sous la colonisation britannique. Une hiérarchie des littératures francophones s'est manifestée depuis longtemps et la littérature mauricienne est reléguée au second plan. Les enjeux pour les écrivains mauriciens contemporains sont d'autant plus importants qu'ils doivent assumer un héritage littéraire qui se voulait au départ être une extension de la littérature française hors de France, produite par les descendants des colons qui avaient le français comme langue première et comme langue de culture. Il ne s'agit plus de parler de la littérature mauricienne comme un fait mais voir plutôt ses effets dans le champ littéraire mauricien et au sein de la littérature francophone.

Que ce soit à l'époque de la colonisation ou celle de l'indépendance, les écrivains mauriciens de langue française ont cherché à se faire publier en France et à accéder à la reconnaissance à Paris. Le contenu ethnique des romans et la tentative d'établir des passerelles entre les différentes communautés dans une perspective interculturelle en vue de produire un texte 'métis' ou 'métissé' ont permis d'accéder à une timide reconnaissance.⁵ Aujourd'hui, on constate une réévaluation de ces paramètres en Angleterre et en France. La

⁴ Dans l'avant-propos de *Littératures francophones de l'Océan Indien*, Anthologie de J-L. Joubert, Amina Osman et Liliane Ramaroso (ACCT, EOI, 1993) ; de *l'Anthologie de la littérature réunionnaise* de A. Antor et al. (Paris : Nathan, 2004) et de la revue *Francophonia* 48 (2005), les préfaciers expriment, tous, l'isolement de ces littératures de l'Océan Indien non seulement hors de la zone mais aussi à l'intérieur même de chaque île.

⁵ Les éditions Stock publient les romans de M.-T. Humbert depuis la fin des années 1970 et son roman *A l'autre bout de moi* a reçu le prix des lectrices de la revue 'Elle' en 1980. Gallimard a publié dans sa collection Continents Noirs des romans de N. Appanah, d'A. Sewtohul et d'A. Devi, qui vient d'accéder à un palier supérieur chez cet éditeur. La collection NRF a publié le roman *Ève de ses décombres* en 2005. Ce roman a reçu le Prix des cinq continents de la Francophonie (2006) et celui de Radio-France Outre-Mer du livre (2006).

zone est devenue un moyen pour attirer le regard des autres sur elle. Cependant, si auparavant ceux qui arrivaient à publier une œuvre en France continuaient à vivre à Maurice, en revanche aujourd'hui, certains préfèrent soit s'installer en France soit publier à l'étranger tout en vivant dans leur pays.⁶ Ces écrivains n'ont jamais obtenu le sceau de l'hexagonalisation en dépit de leur installation dans leur pays d'adoption. Sur le plan littéraire, ils sont connus, évoqués et invités dans les manifestations culturelles comme écrivains mauriciens comme d'autres sont invités comme écrivains malgaches ou réunionnais. Ils représentent une aire géographique particulière et ne peuvent se dissocier de la zone.

Il est important de souligner que c'est sous la colonisation britannique que la littérature de langue française s'est développée à Maurice, surtout à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe siècles. Les revues ont contribué à maintenir une vie culturelle à un moment où la conception même des maisons d'éditions était inopérante.⁷ Il semble que l'unique objectif de ces revues, aussi éphémères soient-elles dans leur existence, ait été de constituer une plateforme pour encourager les talents locaux. Seuls ceux qui maîtrisaient la langue française pouvaient s'y faire publier.

Ces revues littéraires apportaient une nouvelle approche aux lois du marché et aux goûts du public mauricien et constituaient un milieu de sociabilité et de création pour les écrivains car elles ont joué un rôle de pionnier en favorisant la circulation et la diffusion des textes de ces auteurs. Les nouvelles et la poésie étaient privilégiées à cause de leur brièveté et l'interaction entre le genre et le support exprimait déjà la difficulté de publier une œuvre romanesque.

⁶ Ceux qui ont choisi de vivre en France sont L. Masson, J. Fanchette, M.-T. Humbert, A. Devi, N. Appannah et ceux qui se font publier en France tout en continuant de vivre à Maurice sont B. Pyamootoo, C. de Souza, A. Sewtohul, S. Patel.

⁷ Lire R. Furlong, 'Préhistoire, émergence, évolution d'une littérature : le cas du XIX^e siècle mauricien', *Francofonia*, La littérature mauricienne de langue française, 48 (2005), pp.13-39.

Dans un précédent article,⁸ j'ai souligné l'importance de la presse écrite de langue française dans la publication et la diffusion de la littérature mauricienne après la Seconde Guerre Mondiale. Ceux qui, à l'époque des revues, ne pouvaient pas publier parce que celles-ci étaient réservées à un groupe particulier, pouvaient le faire dans les journaux qui donnaient l'occasion à une plus grande ouverture aux écrivains. Une forme de démocratisation de la publication littéraire apparaît dans le paysage littéraire mauricien. Les journaux locaux tels que *Advance* (de 1940 jusqu'à sa fermeture en 1984), *L'Express* fondé en 1966, *Le Mauricien* (fondé en 1833 mais surtout à partir de 1950) et *Week-end* (fondé en 1966) ont toujours eu une page littéraire pour annoncer les dernières parutions ou pour publier un poème ou une nouvelle d'un Mauricien. Marcel Cabon par exemple a publié *Les contes de l'enfant Bihari* dans *Advance* (1966) alors que *Les contes de Brunepaille* du même auteur ont été publiés dans *Le Mauricien* (1952-1965). Le journal *L'Express* publie régulièrement des poèmes des Mauriciens. Ce soutien permet de manifester une présence littéraire surtout quand on n'a pas les moyens financiers pour une éventuelle publication à compte d'auteur car, avant l'indépendance, la notion même de maison d'édition ou de mécénat n'existait pas. La presse écrite devient, par conséquent, un maillon important dans la promotion de la littérature mauricienne.

La manifestation des écrivains mauriciens à travers les revues et la presse écrite témoigne de la difficulté qu'éprouvent les auteurs car les lois de l'économie ne les permettent pas d'entrer dans la sphère de la grande production. Non seulement le marché est restreint mais encore plus restreint est le lectorat. La pratique littéraire, cependant, acquiert une autonomie car elle n'est soumise à aucune forme de censure. Mais, elle reste cependant une littérature fermée sur elle-même, avec peu de possibilité de sortir de son insularité. C'était aussi une façon d'établir des normes et les lecteurs mauriciens, aussi peu

⁸ V. Ramharai, 'Le champ littéraire', *Revue de littérature comparée* (avril-juin 2006), pp. 173-94.

nombreux étaient-ils, acceptaient ou rejetaient les textes selon leur pratique de lecture et leur expérience esthétique.

Ce n'est qu'après l'indépendance de Maurice que des écrivains entrevoient une ouverture avec des maisons d'éditions. Actuellement, il existe trois maisons d'éditions, les Editions de l'Océan Indien, les Editions Le Printemps et les Editions Bartholdi. Créées avec le soutien de l'Etat en 1979, les Editions de l'Océan Indien se sont spécialisées dans la publication des manuels scolaires avec pour objectif de faire baisser le prix sur le marché local. Cette maison d'édition a réédité un certain nombre d'œuvres d'écrivains mauriciens⁹ parce qu'elles figurent souvent au programme d'études de littérature dans les écoles secondaires, s'assurant ainsi d'une clientèle et d'une rentabilité. Avec le temps, elles ont même décidé d'investir dans la publication des œuvres de quelques auteurs mauriciens.¹⁰

Les Editions Le Printemps, fondées en 1989, mettent l'accent sur l'importation et la diffusion des manuels scolaires. La publication des œuvres mauriciennes est une activité parallèle mais non prioritaire pour cette maison d'édition. Un des premiers romans qu'elle a publiés est *Pêcheurs de l'ouest* d'Amode Taher en 1989 et a réédité deux romans *Rue la Poudrière* et *Le Voile de Draupadi* (1999) et le recueil de nouvelles *Solstices* (1997), tous écrits par Ananda Devi. Dans ce dernier cas, l'éditeur construit son succès en misant sur la réédition et sur la réputation déjà acquise de l'auteur.

Les Editions Bartholdi ont commencé leurs activités en juin 2005 et se proposent d'encourager les écrivains mauriciens et ont déjà à leur actif la publication de trois œuvres d'auteurs mauriciens.¹¹ Elle n'a aucune intention de se livrer dans

⁹ M. Lagesse, *La diligence s'éloigne à l'aube* (1958), *Le Vingt Floréal au matin* (1960); M. Cabon, *Namasté* (1965), *Brasse-au-vent* (1969), *Contes, nouvelles et chroniques* (1995); L. Masson, *Le Notaire des noirs* (1961); des anthologies de poèmes de R. E. Hart (1976) et de L. L'Homme (1976).

¹⁰ Par exemple, J. Edouard, *Contes de Rodrigues* (1986); A. Masson, *La Divine Condition* (1986); A. Devi, *La Fin des pierres et des âges* (1992); K. Ramphul, *Un jour dans l'autre monde* (1998).

¹¹ *Rose de cendre, Cendre de rose* (2005), poèmes de S. Hawoldar; *Miettes et morceaux* (2005), nouvelles d'E. Lokha et *50 quatrains pour narguer la mort* (2005) d'E. Maunick

l'importation et la diffusion des manuels scolaires. Elle ambitionne de se positionner comme une maison d'édition qui mise autant sur la littérature et d'autres types de publication car elles veulent imposer un label mauricien sur le marché de la publication. Elle a mis en place une politique éditoriale ouvertement guidée par le profit. Elle joue sur la logique économique de l'industrie littéraire qui, faisant du commerce des biens culturels un commerce comme les autres, confère la priorité à la diffusion, au succès immédiat et temporaire, mesuré par exemple au tirage, et se contente de s'ajuster à la demande préexistante de la clientèle.

Les œuvres d'auteurs mauriciens connaissent malgré tout un problème de circulation et de reconnaissance hors de la zone Océan Indien. Renfermées sur elle-même, ancrées dans leur insularité, ces œuvres se donnent à lire à un public local et restreint. Pour ceux qui ont pu être connus en France, ils ont été vite oubliés parce que, me semble-t-il, les lecteurs n'étaient pas sensibles à leurs écrits. Les maisons d'édition locales sont peu connues à l'étranger et les écrivains mauriciens ne peuvent compter sur celles-ci pour se faire connaître. Leur reconnaissance repose sur d'autres critères que celui de se faire imprimer par une maison d'édition locale.

La reconnaissance à travers les anthologies, les prix littéraires et l'enseignement

Aussi, les anthologies et les prix littéraires servent-ils de tremplin à cette reconnaissance au sein même de l'île. A l'époque de la colonisation, la phase de prise de parole se manifestait également par un véritable champ instauré à la faveur d'anthologies.¹² Il était davantage question d'affirmer l'existence d'une littérature mauricienne à ceux qui n'y croyaient pas.

¹² *L'Anthologie mauricienne. Galerie poétique de l'île de France, 1803-1897* (1897) d'E. Fromet de Rosnay ; *Les Poètes et prosateurs de l'île Maurice, 1850-1951* (1951) de H. de Jouvancourt ; *L'Anthologie de l'Océan Indien* (1956) de C. de Rauville ; *L'Anthologie des écrivains mauriciens* (1960) de J.A. Blackburn ; et *Les Pages choisies d'auteurs mauriciens* (1968) de C. de Rauville et J. Tsang Man Kin, ont permis de relire un certain nombre de textes d'auteurs mauriciens disparus.

Bien souvent les lecteurs contemporains retiennent de la littérature mauricienne un ensemble de noms et de textes publié avant même d'être légitimé par les institutions universitaires. Un nom devient familier quand il revient souvent dans les anthologies, dans la présentation d'une génération d'écrivains ou d'une périodisation concernant les écrivains ou leurs oeuvres, dans un réseau d'auteurs que l'on cite régulièrement, de leur mode d'expression. Ainsi se constituent des écrivains acquérant une réputation et assurant, par la même occasion, une pérennité de la littérature mauricienne.

Après la décolonisation, les anthologies prennent l'aspect d'une consécration car ce sont des organismes officiels gérés par l'Etat et des maisons d'édition qui mettent à la disposition du public des anthologies¹³ qui sont soit généralistes soit centrées sur une période donnée, sur un genre particulier et sur une aire géographique particulière, soit sur un auteur mauricien dont les œuvres sont peu connues. C'est la répétition des noms ou la concentration sur une période de cette littérature qui finit par créer un canon littéraire 'mauricien' sur lequel on peut avoir un regard critique. En revanche, une anthologisation des textes d'auteurs contemporains n'a pas encore eu lieu bien que la pertinence de leurs œuvres ait déjà réussi le passage de la recevabilité par les institutions et la critique à Maurice et à l'étranger. Leur présence régulière dans le champ littéraire mauricien semble leur assurer une consécration. Un nouveau

¹³ Le Ministère mauricien de l'éducation et des affaires culturelles publie *Mauritius Anthology of Literature in the African Context* (1977) dans le cadre de la conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine ; l'Institut Mahatma Gandhi a publié quatre anthologies à ce jour : *Anthologie de Robert Edward Hart* (1976) ; *Anthologie de Léoville L'Homme* (1976) ; *Anthologie des lettres mauriciennes* (1978) ; *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française. Des origines à 1920* (2000) de J-G. Prosper et D. Tranquille ; les éditions Les Mascareignes ont publié *Anthologie des récits courts du XIXème siècle à l'île Maurice* (1989) ; *Anthologie des contes et nouvelles du XIXème siècle à l'île Maurice* (2000) ; et *Une mauricienne d'exception : Marie Leblanc* (2005). Au niveau de la zone Océan Indien existent deux anthologies : *Littératures francophones de l'Océan Indien* (Ed. Tramail, 1990) de C. de Rauville, publié à la Réunion ; et *Littératures francophones de l'Océan Indien* (Nathan/EOI, 1993) de J-L. Joubert, A. Osman et L. Ramarosoa, publié conjointement en France et à Maurice.

réseau d'auteurs s'est instauré et une mutation s'est opérée depuis l'indépendance.

Dans le dernier quart du XXe et le début du XXIe siècles, certains écrivains mauriciens ont eu l'occasion de se faire connaître en France en passant par des maisons d'édition spécialisées, créées en vue de promouvoir la littérature francophone de différentes aires culturelles. Les Editions l'Harmattan et Dapper publient les romans d'Ananda Devi, les Editions de l'Olivier ceux de Barlen Pyamootoo et de Shenaz Patel, les Editions de l'Olivier et les Serpents à Plumes ceux de Carl de Souza, les Editions Gallimard impriment les oeuvres de Natacha Appanah-Mouriquand, d'Amal Sewtohul et depuis quelque temps celles d'Ananda Devi dans sa collection Continents Noirs.

Néanmoins, publier en France reste un parcours du combattant pour ceux qui veulent se faire un nom. Ananda Devi, dans un entretien accordé à Patrick Sultan,¹⁴ raconte comment les éditeurs français ont éprouvé des difficultés à classer et à catégoriser ses textes car ces derniers, elle ne respectait pas les canons littéraires français. Ce sont les éditions l'Harmattan qui lui ont permis d'être connue par les autres maisons d'édition qui, par la suite, ont accepté ses textes.

A partir de la déclaration d'A. Devi, on pourrait avancer que l'œuvre d'un écrivain mauricien serait publiée si elle satisfaisait les critères recherchés par les éditeurs français. On a aussi l'impression que le texte francophone doit avoir une ressemblance, même lointaine, à un écrivain connu et reconnu pour qu'elle puisse trouver un éditeur à Paris qui, lui, doit répondre de manière générale, au goût des lecteurs français. C'est parce que les romans d'Ananda Devi ne répondaient pas, à l'époque, à l'horizon d'attente de certains éditeurs, donc des lecteurs français, que ses romans n'avaient pu bénéficier d'une publication. Faut-il croire qu'Ananda Devi a satisfait depuis les critères des éditions Gallimard car son dernier roman, *Ève de ses décombres*, a été publié dans la collection NRF en 2005 alors

¹⁴ P. Sultan, 'Ruptures et héritages. Entretien avec A. Devi', http://orees.concordia.ca/archives/numero2/essai/Entretien_7_decembre.html (2001).

que les écrivains francophones trouvaient d'habitude une place dans la collection 'Continents Noirs'. Une autre hypothèse serait que l'édition Gallimard a suivi la mode qui déferle dans le milieu de l'édition à Paris depuis 2005 qui consiste à traduire les œuvres d'auteurs indiens de langue anglaise ou de langues régionales.¹⁵ Le succès économique de ce pays ne permet plus d'ignorer sa littérature, même celle écrite par des auteurs régionaux. Cette ouverture sur l'Inde semble avoir profité à Ananda Devi¹⁶ pour faire son entrée dans la collection NRF de Gallimard.

En revanche, les maisons d'éditions spécialisées sur la littérature francophone cherchent à promouvoir une certaine singularité des auteurs francophones. C'est cette singularité qui constitue l'originalité de ces œuvres et qui démarquerait les auteurs de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de ceux de l'Océan Indien ou des Antilles. Cette singularité permettrait également de prendre acte du modèle de colonisation¹⁷ qui a eu lieu dans la zone, de la culture des population en place, des us et coutumes, voire du maniement de la langue française – des éléments qui permettraient de reconnaître les auteurs de cette zone.

Les concours littéraires sont aussi importants dans la transmission des oeuvres. Si certains concours sont reconnus sur

¹⁵ Une visite à la FNAC en octobre 2006 m'a permis de voir une dizaine de romans indiens traduits en français, tel n'était pas le cas quelques années de cela. J'ai aussi noté la parution de l'ouvrage de Claudine Le Blanc, *Histoire de la littérature de l'Inde moderne* (Paris : Ellipses, 2006). La revue SYNERGIES-INDE, 1 (2006) publiée par l'association GERFLINT de l'université de Rouen montre cette ouverture de la France sur la culture indienne.

¹⁶ A. Devi est d'origine indienne. Son nom de jeune fille est Ananda Devi Nirsimloo. C'est sous ce nom qu'elle a commencé à publier avant de conserver uniquement son prénom. Sa famille fait partie d'un sous-groupe indien, les Télégous, dont les ancêtres sont arrivés d'Andhra Pradesh à l'époque de l'engagisme. Elle a fréquenté un collège catholique pour filles, a étudié l'anglais et le français, entre autres matières, jusqu'au baccalauréat et a écrit sa première nouvelle en français, 'La cité Atlee', à l'âge de quinze ans. Son premier recueil de nouvelles, *Solstices*, a été publié à Maurice en 1979, à l'âge de dix-neuf ans. Depuis, elle n'a cessé d'écrire des nouvelles et des romans en français.

¹⁷ N'oublions pas que Maurice, par exemple, a connu une colonisation atypique en ce sens que l'île était inhabitée avant l'arrivée des Français. L'île a été peuplée par une population 'déplacée' qui a été considérée comme des 'colonisés'.

le plan mondial et assurent au gagnant un tirage conséquent de l'œuvre primée, d'autres prix, moins connus, restent, malgré tout, importants pour les écrivains. Les organisateurs de ces concours s'évertuent à promouvoir soit une aire géographique, soit un genre littéraire en particulier, soit une langue spécifique dans les ex-colonies, soit pour honorer le nom d'un écrivain mauricien. A Maurice comme ailleurs, remporter un prix littéraire, même de faible notoriété, est synonyme de reconnaissance d'un certain talent. Les Mauriciens participent à ces concours, surtout quand ceux-ci sont organisés à l'étranger, dans le but d'obtenir cette reconnaissance symbolique sur le plan régional ou international.

Edouard Maunick a été récipiendaire du Prix des Mascareignes en 1966, du prix Guillaume Apollinaire en 1977. Jean Fanchette, lui aussi, a obtenu le Prix des Mascareignes en 1972. D'autres écrivains mauriciens qui ont remporté ce prix sont Marcelle Lagesse et Pierre Renaud. Carl de Souza a eu le prix littéraire de l'Agence de coopération culturelle et technique du ministère français de la coopération en 1989 pour son roman *Le Sang de l'Anglais* (Hatier, 1993). Ananda Devi et Shenaz Patel ont reçu le prix RFO du livre en 2001 et 2002 respectivement pour leur roman *Moi, l'interdite* (Dapper, 2000) et *Le Portrait Chamarel* (Grand Océan, 2001). Natacha Appanah-Mouriquand a recueilli les faveurs du jury pour le prix RFO 2003 pour son roman *Les Rochers de Poudre d'Or* (Gallimard, Continents Noirs, 2003) et le Grand prix littéraire des Océans indien et Pacifique 2004 pour son roman *Blue Bay Palace* (Gallimard, Continents Noirs, 2004). Les prix, quelle que soit leur importance dans la hiérarchie des concours littéraires, constituent toujours un témoignage d'une certaine qualité esthétique de l'œuvre. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, ces signes sociaux et littéraires de la consécration font entrer les œuvres dans le marché de 'grande consommation'¹⁸ à Maurice.

¹⁸ Nous entendons par 'grande consommation' non seulement un succès de vente relative à Maurice mais aussi la possibilité de voir ses œuvres figurer aux programmes d'études des cycles secondaire et universitaire.

Dans les années 1970, certains Mauriciens se sont fait connaître à travers le concours des meilleures nouvelles de langue française organisé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et Radio-France Internationale pour les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. Aucun mauricien n'a obtenu le premier prix mais, comme l'Agence publiait les dix meilleures nouvelles, on voyait figurer le nom de quelques Mauriciens dans cette liste, parmi lesquels Ananda Devi (qui a depuis une production abondante), Lilian Berthelot, Brigitte Masson et Shenaz Patel.

D'autres écrivains mauriciens ont participé à des concours organisés pour la zone. Asha Devi Ramdowar en 1991, Louis Judex Viramalay en 1993, Kamini Ramphul en 1997, Marie Descroizilles et Axelle Mulnier en 1998, ont obtenu le prix Jacques Lacouture, Grand prix du livre de l'Océan Indien pour la jeunesse. Ce concours est organisé par la Direction de la Jeunesse et des Sports de l'île de la Réunion et récompense annuellement une œuvre originale et inédite, conte ou roman spécialement écrit pour les enfants de huit à douze ans et s'adresse à tous les auteurs d'expression française résidant dans la zone indianocéanique.

Ces prix littéraires zonifiés marquent toujours une étape importante dans la carrière de celui/celle qui les reçoit car loin de la métropole, il/elle lutte pour faire entendre sa voix et accéder à une reconnaissance. Aussi, les concours organisés, même de manière sporadique, par les Mauriciens ont-ils toute leur pertinence pour ces écrivains.

Le journal mauricien *L'Express* a organisé pendant les années 1980 des concours littéraires qui permettaient de découvrir de nouveaux talents. Le seul concours qui continue à attirer les écrivains locaux est le prix Jean Fanchette car il est réservé aux mauriciens. Ce prix, qui est organisé par la Mairie de la ville de Beau-Bassin/Rose Hill, existe depuis 1992 et a eu lieu tous les deux ou trois ans. A chaque fois, les responsables essaient de promouvoir un genre littéraire particulier. En 1992, le jury présidé par Michel Deguy n'a pas attribué de prix lors de cette édition. En 1994, Yusuf Kadel est récompensé pour sa

pièce *Septembre noir* ; en 1996, le jury récompense Ameenah-Jahangeer-Chojoo et Philippe Fanchette dans la catégorie 'contes et nouvelles' ; Amal Sewtohul a obtenu le prix en 1999 pour son roman *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance* ; Sedley Assonne et Mohunparsad Bhurtun sont vainqueurs en 2003 dans la catégorie poésie. Des auteurs qui ont déjà des publications comme P. Forget et S. Assonne, en participant à ce prix, cherchent une légitimité accrue alors que pour les autres ce concours est une occasion de se faire connaître au grand public (Y. Kadel, A. Jahangeer-Chojoo, M. Bhurtun). La participation d'Amal Sewtohul a été un coup de maître car non seulement a-t-il remporté ce prix mais encore, le président du jury cette année, J.M.G Le Clézio, a été tellement impressionné par la qualité de son texte qu'il a recommandé sa publication à Gallimard (Paris) dans la collection Continents Noirs. Il a aussi attribué une mention spéciale au roman de Shenaz Patel, *Le Portrait Chamarel*. Pour qu'on puisse en garantir la qualité, les organisateurs de ce concours font toujours appel à des écrivains français ou francophones connus dans le monde littéraire pour présider le jury. J.M.G. Le Clézio l'a présidé en trois occasions (1999, 2003 et 2005/2006), Michel Deguy en 1992, Emmanuel Genvrin en 1994 et Tahar Ben Jelloun en 2001.

Le prix Prince Maurice est un autre concours qui existe depuis quatre ans. Ce concours est organisé en alternance en anglais et en français par l'établissement hôtelier de cinq étoiles qui porte le même nom et le jury est composé de Mauriciens, d'Anglais ou de Français. La pré-sélection des œuvres se fait soit en Angleterre soit en France et les membres du jury se réunissent à l'hôtel Prince Maurice pour délibérer. Il semblerait que cette manifestation littéraire est davantage liée à un marketing pour attirer les touristes. Le livre devient un prétexte pour vendre une destination touristique aux Anglais et aux Français et non à encourager la production locale. Le récipiendaire est récompensé d'un séjour de 15 jours, tout frais payé, à l'hôtel. Les écrivains mauriciens, donc, doivent chercher cet encouragement ailleurs.

La zonification et la reconnaissance des écrivains de langue française

Etant donné que le marché littéraire est restreint à Maurice et qu'à l'étranger les œuvres mauriciennes sont peu connues, les écrivains doivent se fier sur les Mauriciens pour trouver une reconnaissance. Aussi, les lecteurs mauriciens sont-ils amenés à compter sur leurs propres canons pour le développement de la littérature. Si paraître dans une anthologie ou recevoir un prix littéraire témoigne d'une certaine reconnaissance, en revanche, figurer au programme d'études à la fin du cycle secondaire¹⁹ ou à l'université permet d'accéder à une consécration officielle. Pour un écrivain mauricien, le fait de se trouver dans un champ réservé aux œuvres classiques de la littérature française et aux œuvres canonisées, 'académisées', 'nobélisées' ou 'goncourisées' dans le passé est synonyme de consécration. La nécessité d'intégrer dans les programmes du secondaire des textes d'auteurs mauriciens francophones produit un effet de consécration et leur présence régulière au programme leur confère le statut de 'texte classique', sans pour autant devenir des textes à grand public. C'est davantage l'aspect symbolique du champ littéraire qui est lié à ces textes classiques.

Le département de français de l'Université de Maurice et celui de l'Institut de Pédagogie font de leur mieux pour introduire les auteurs de différentes aires géographiques dans les programmes de littérature francophone en vue d'une meilleure connaissance de ces auteurs et de leurs œuvres. Il faut cependant reconnaître que seules les œuvres des auteurs contemporains sont étudiées en fonction de leur disponibilité sur le marché.

¹⁹ Y ont trouvé une place au programme d'études du School Certificate (l'équivalent de la seconde dans le système éducatif français) les poèmes de R.E. Hart (*Anthologie de Robert-Edward Hart*) et de L. L'Homme (*Anthologie de Léoville l'Homme*) ; les romans *La Diligence s'éloigne à l'aube*, *Vingt Floréal au matin* et *Une jeune fille au mont Limon* de M. Lagesse ; *Le Notaire des Noirs* de L. Masson ; *Namasté* et *Brasse au vent* de M. Cabon. Au niveau du Higher School Certificate (l'équivalent du baccalauréat français), les romans de L. Masson, *Le Notaire des Noirs* ; de M.-T. Humbert, *A l'autre bout de moi* ; d'A. Devi, *Le Voile de Draupadi* ; et de J.-M.G. Le Clézio, *Le Chercheur d'or* ont figuré au programme d'études.

Rajoutons que la littérature de l'Océan Indien (donc celle de Maurice) est aussi étudiée à l'université de la Réunion et que dans les universités des pays du Nord elle est presque inexistante. Selon Romuald Fonkoua,²⁰ les littératures de l'Océan Indien ne sont enseignées qu'à l'université de Bristol et à l'université de Paris XIII. Dans les autres universités françaises et dans d'autres pays où existent des études sur la littérature francophone – qui sont déjà marginalisées, selon Forsdick et Murphy (2003, p. 9) – la zone Océan Indien est occultée. L'accent davantage est mis sur les Antilles, les Caraïbes, l'Afrique noire et le Maghreb.

L'écrivain mauricien de langue française serait enfin reconnu, ne serait-ce par ce public restreint, parce qu'il n'est pas Français, d'une part, et parce qu'il fait la promotion de la langue française, d'autre part. La lecture de la quatrième de couverture de certains textes d'auteurs mauriciens est très révélatrice à ce sujet. Que l'on fasse partie des écrivains du 'dehors', du 'dedans', ou du 'dehors' et du 'dedans',²¹ le traitement par les maisons d'éditions françaises est identique. Les quelques auteurs du 'dehors' sont ainsi présentés : «Edouard J. Maunick est né le 23 septembre 1931 à l'île Maurice. Il est actuellement rédacteur en chef du bimensuel panafricain DEMAIN L'AFRIQUE publié à Paris» (*En mémoire du mémorable*, L'Harmattan, 1979), « Jean Fanchette est né à l'île Maurice en 1932. Médecin neuro-psychiatre, il exerce à Paris où il vit depuis 1951» (*Alpha de Centaure*, Ed. Buchet/Chastel, 1975), «Marie-Thérèse Humbert est née à l'île Maurice. Elle est mariée, a cinq enfants, elle est professeur de lettres. Elle est définitivement installée en France depuis 1968 » (*A l'autre bout de moi*, Stock, 1979), « Natacha Appanah-Mouriquand est née en 1973 à Maurice. Journaliste à Lyon, elle vit en France depuis

²⁰ Op. cit.

²¹ J'entends par les écrivains du 'dedans', ceux qui écrivent et qui publient à Maurice ; ceux du 'dehors' sont ceux qui écrivent, qui publient et qui vivent hors de leur pays tels L. Masson, J. Fanchette et M.-T. Humbert mais restent des écrivains mauriciens ; ceux qui participent du 'dedans' et du 'dehors' sont ceux qui écrivent et qui vivent à Maurice ou à l'étranger et qui publient en même temps à Maurice et à l'étranger, à l'instar des écrivains tels que A. Devi, N. Appanah, B. Pyamootoo, C. de Souza et A.-G. Gentil.

1999. *Les Rochers de Poudre d'Or* est son premier roman» (Paris : Gallimard, Continents Noirs, 2003).

Pour les écrivains qui continuent à vivre à Maurice mais qui publient en partie en France, la présentation reste la même. L'accent est mis sur leur lieu de naissance. Qu'il s'appelle Barlen Pyamootoo, Alain Gordon-Gentil, Carl de Souza, Amal Sewtohul, Abhimanyu Unnuth, Shenaz Patel ou Ananda Devi, ils sont tous marqués par le sceau de leur lieu de naissance.

Ce relevé des quatrièmes de couverture sert à montrer la manière dont s'exerce la zonification des œuvres francophones. Préciser le pays où est né l'auteur permet de le situer dans une aire géographique particulière et sert à le marquer et à le démarquer. Si l'éditeur le marque du sceau de la reconnaissance, rappeler le lieu de sa naissance et le fait qu'il soit ou ne soit pas installé en France démarque l'auteur des autres qui publient dans cette édition. L'auteur ne peut essayer de modifier cette zonification car c'est l'éditeur qui, en quelque sorte, dicte sa loi. L'écrivain mauricien reste un étranger dans l'Hexagone et sera connu comme écrivain mauricien dès la parution de sa première publication même si après les éditeurs ne mentionnent plus le lieu de naissance de ces auteurs (à l'instar d'E. Maunick et de M.-T. Humbert) car ils sont déjà connus du milieu littéraire parisien après deux ou trois publications en France. Une fois zonifiés, ils le restent pour la vie. Dorénavant, c'est par cette appartenance à la zone qu'ils/elles tirent leur reconnaissance auprès des maisons d'éditions qui, elles, jouent là-dessus pour les démarquer des autres. Leur identité se trouve dans cet ailleurs que le lectorat français, dans sa large majorité, ignore. Ce n'est qu'une minorité qui cherche à découvrir ces œuvres sans pour autant tomber dans la quête d'un exotisme démodé. C'est la découverte de l'autre qui semble intéresser cette minorité.

Celui qui publie à Maurice n'a pas à se situer par rapport à son pays ou par rapport à cette nécessité d'intégrer la zone. Il ne se préoccupe pas de ces contraintes. Il publie d'abord pour un public local même s'il est conscient que le marché est restreint. Quand l'auteur prend à son compte la publication de son œuvre (et c'est souvent le cas), il ne cherche pas à se présenter à son

lectorat. Sur la quatrième de couverture, il privilégie davantage le texte soit à travers un extrait puisé de l'oeuvre soit à travers des commentaires élogieux émis sur l'oeuvre par des universitaires ou par celui qui a écrit la préface. Que son oeuvre profite à la zone ne peut qu'augmenter son prestige et lui permet d'entrer dans le cercle restreint des écrivains qui sont lus et étudiés.

La revue *Notre Librairie* contribue énormément à la diffusion des littératures de différents pays de l'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan Indien. Bien que la politique éditoriale de cette revue ait changé depuis quelques années, où l'accent est mis davantage sur les littératures du sud, l'intégration des auteurs mauriciens dans un ensemble plus vaste est synonyme d'une timide reconnaissance pour eux mais en même temps, l'enjeu est devenu plus compliqué car il ne s'agit plus de parler uniquement des écrivains mauriciens de langue française mais voir en quoi leurs oeuvres peuvent répondre aux différentes perspectives de lecture qui ont émergé depuis quelques années, telles que les études postcoloniales par exemple.

En parlant des littératures de l'Afrique noire, des Antilles françaises et du Maghreb, Najib Redouane²² du California State University (USA), évoque l'existence d'un ensemble d'oeuvres diverses dont l'écriture est caractérisée par un mouvement d'exploration à travers un nouveau discours et à travers un processus de différenciation appliquée à l'infini. En outre, la particularité des oeuvres s'élabore à travers chaque lecture et en faisant émerger des dimensions historiques et des fonctions sociales avec un renouvellement constant du statut et du rôle de ces horizons littéraires. Situer les oeuvres en français dans des aires géographiques différentes c'est entrer davantage dans la problématique de la différence de cet événement littéraire et considérer son originalité et son influence, d'une part, et apprécier sa singularité et sa pluralité, d'autre part. Sa démarche rejoint celle des théoriciens du postcolonialisme.

²² Redouane, N., 'Francophone Literature of the South: Singularity and Plurality', in *Transgressing Cultural and Ethnic Borders, Boundaries, Limits and Traditions* (South Africa: UNISA Press, 2004), pp. 351-66.

Ainsi, évoquer les différentes aires culturelles implique une reconnaissance de la différence, différence qui elle-même repose sur une certaine singularité parce qu'on fait allusion à une société particulière et sur une pluralité de voix qui est rattachée à une zone, ce qui constitue une différenciation à l'infini. Un Mauricien, auteur de surcroît, peut s'installer en France mais, dans le contexte des littératures francophones, c'est le lieu de sa naissance qui détermine son appartenance et son affiliation. En France, il se trouve à la périphérie. Sa situation est complexe et l'utilisation du français ne peut qu'exprimer la complexité du lien qui existe entre langue, pouvoir, et idéologie.

Si l'utilisation de la langue française pose le problème de l'héritage historique et des différentes manières de l'assumer à Maurice, elle sert aussi à montrer une autre perception de l'histoire et du canon littéraire. Ce qui auparavant constituait une extension de la littérature française au temps de la colonisation devient une rupture avec cette même littérature dans la mesure où les écrivains de langue française cherchent à se rattacher à une littérature mauricienne produite dans un contexte multilingue et multiculturel. La situation d'énonciation présupposée par l'œuvre dans une situation d'hybridité culturelle devient alors très pertinente.

*

* *

Si les études postcoloniales francophones cherchent à analyser l'environnement spécifique des textes d'expression française et mettent en évidence l'esthétique de la résistance des pionniers, les stratégies de construction d'un champ littéraire qui n'existe pas encore et tentent de clarifier les situations d'énonciation contemporaines où dominent la coexistence de littératures autochtones et de littératures francophones à vocation plus cosmopolite, à sensibiliser les lecteurs sur la 'conscience linguistique' des auteurs et à la scénographie, c'est-à-dire la

mise en place des dispositifs pour légitimer les œuvres,²³ il reste, cependant, vrai que cette démarche occulte la zone Océan Indien. Cette zone présenterait-elle d'autres caractéristiques qui seraient d'un apport à la théorie postcoloniale dans sa tentative d'instaurer une entreprise de connaissance et de reconnaissance des différentes aires culturelles, même celle qui est régulièrement ignorée dans les rencontres académiques ? Les études postcoloniales ne peuvent échapper à la zonification dans leurs réflexions justement parce que la littérature de chaque zone cherche à mettre en place ses propres canons, différents des autres aires géographiques de la francophonie. C'est dans ce contexte particulier et dans des études comparatives que les œuvres des écrivains mauriciens pourraient s'affirmer.

Bibliographie

- Beniamino, Michel, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie* (Paris : L'Harmattan, 1999)
- _____, 'Camille de Rauville et l'Indianocéanisme', in *L'Océan Indien dans les littératures francophones*, édité par Kumari R. Issur et Vinesh Y. Hookoomsing (Paris : Karthala, 2001), pp. 87-105.
- Forsdick, Charles et Murphy David (éds.), *Francophone Postcolonial Studies. A Critical Introduction* (London: Arnold, 2003)
- Furlong, Robert, 'Préhistoire, émergence, évolution d'une littérature : le cas du XIX^e siècle mauricien', *Francofonia*, La littérature mauricienne de langue française, 48, (2005), pp. 13-39.
- Issur, Kumari R., 'Présentation', *Francofonia*, La littérature mauricienne de langue française, 48 (2005), pp. 5-6.
- Joubert, Jean-Louis, Amina Osman et Liliane Ramarosoa, *Littératures francophones de l'Océan Indien, Anthologie* (Paris : ACCT/EOI, 1993)
- Moura, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie*

²³ Moura, J.-M., *Littératures francophones et théorie postcoloniale* (Paris : PUF, 1999), pp. 147-48.

postcoloniale (Paris : PUF, 1999)

Ramharai, Vicram, 'Le champ littéraire mauricien', *Revue de littérature comparée* (avril-juin 2006), pp. 173-94.

Redouane, Najib, 'Francophone literature of the South : Singularity and Plurality', in *Transgressing Cultural and Ethnic Borders, Boundaries, Limits and Traditions* (South Africa: UNISA Press, 2004)

Sultan, Patrick, 'Rupture et héritages. Entretien avec Ananda Devi', <<http://orées.concordia.ca/archives/numero2.essai/Entretien7décembre.html>> (2001)